

**AVIS PUBLIC**  
**DÉROGATION MINEURE**  
**CONCERNANT L'IMMEUBLE SITUÉ AU**  
**78, RUE DU SOUS-BOIS**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal, le **15 septembre 2025 à 19 h 30**, et que cette séance se tiendra à la Mairie de Saint-Paul, 10, chemin Delangis, Saint-Paul.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure 255-2025 ci-après.

Nature et effets :

L'implantation non conforme du garage attenant avec espace habitable à l'étage projeté à 5,61 mètres de la limite avant secondaire du terrain, alors que le *Règlement de zonage 606-2023* et ses amendements exige une distance minimale de 7 mètres.

Identification du site concerné :

La propriété visée par la demande est le lot 4 666 700 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Joliette, portant le numéro civique 78, rue du Sous-Bois, Saint-Paul.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce VINGT-ET-UNIÈME jour du mois d'AOÛT deux mille vingt-cinq.**



Directeur général et greffier-trésorier  
Miguel C. Rousseau